



Ville d'Esch-sur-Alzette

**Secrétariat**

PB

Date de l'annonce publique de la séance:  
05.10.2015

Date de la convocation des conseillers :  
05.10.2015

point de l'ordre du jour no:  
11B

**Délibération du Conseil Communal  
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

**Séance publique du 16 octobre 2015**

**Présents:** Spautz, bourgmestre, Kox, Tonnar, Hinterscheid, échevins, Maroldt, Hildgen, Zwally, Wohlfarth, Bofferding, Hansen, Bernard, Freis, Mischo, Biltgen, Kersch, Majerus, conseillers  
Esen, secrétaire général

**Absents:** Codello, échevin, Knaff, Weidig, conseillers

**Le Conseil Communal;**

**Objet: Intégration d'une parcelle dans le Domaine Public Communal**

Considérant que la Ville intègre la parcelle inscrite au cadastre dans la commune d'Esch-sur-Alzette, section C d'Esch/Sud, au lieu-dit «rue de Schifflange», n° 1553/5072, place, voirie, d'une contenance de 5 ca du Domaine Privé de la Ville dans le Domaine Public Communal;

Considérant que cette intégration se fait pour régulariser la situation existante, la parcelle faisant partie de la voirie publique de longue date;

Vu la loi communale du 13 décembre 1988 telle qu'elle a été modifiée par la suite;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**a p p r o u v e  
à l'unanimité**

l'intégration d'une parcelle dans le Domaine Public Communal.

En séance

Date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 30.10.2015  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire général

La bourgmestre,